

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 74 (1977)
Heft: 6

Rubrik: Le jardin de l'abeille

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

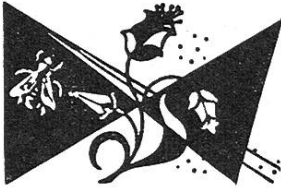
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE JARDIN DE L'ABEILLE

POLLINISATION DES ARBRES FRUITIERS

par Amédée Richard

(Suite de la page 87 du journal d'avril 1977)

Manière de travailler des abeilles

Certaines abeilles visitent les fleurs pour y récolter du nectar uniquement. Souvent elles se tiennent sur les pétales et posent leurs langues entre les étamines depuis le côté. Ces abeilles-là touchent rarement un stigmate et leur activité fécondatrice est relativement faible.

D'autres abeilles visitent les fleurs pour y récolter du pollen uniquement. A cet effet, elles frottent énergiquement leur abdomen contre la tête des étamines pour que le pollen mûr s'accroche dans les poils qui le recouvre. Puis elles se brossent avec l'organe spécial qu'elles portent sur les pattes postérieures, « peigne à pollen », afin de ramasser ce pollen éparpillé dans leur pelage et de le mettre en pelotes.

Les spécialistes de la pollinisation ont constaté que le pollen en pelotes a perdu son pouvoir germinatif alors que celui qui est épars sur le corps de l'abeille est intact. Même si les abeilles se brossent après chaque visite de fleurs, il reste toujours quelques grains oubliés dans leur pelage. Ceux-ci peuvent être déposés au hasard sur d'autres fleurs et provoquer leur fécondation.

Un troisième groupe d'abeilles récolte aussi bien du pollen que du nectar. Celles-ci ont aussi une bonne activité fécondatrice.

En période de miellée, les butineuses effectuent en moyenne 7 vols de récolte de 10 à 15 minutes par jour. On évalue de 600 à 700 le nombre de fleurs visités en un jour par une abeille.

Pendant toute la durée d'un vol de récolte, les abeilles sont fidèles à une seule espèce de fleurs.

De plus elles se cantonnent sur une très petite surface n'englobant que 3 à 4 ou une centaine de mètres carrés.

En cas de disette ou lorsque le nombre de ruches est très élevé, les abeilles ne trouvent plus suffisamment de nectar sur une si petite surface et elles étendent leurs champs de travail.

Les abeilles visitent activement les fleurs de pommier ; le nombre de fleurs visitées par minute a été de 8,1 pour les butineuses de nectar et de 15,8 pour les butineuses de pollen. Mais divers facteurs peuvent influencer sur ce rythme de travail : variété, climat, etc.

Les abeilles recherchent toujours le nectar le plus concentré ; c'est pourquoi certaines fleurs donnant beaucoup de nectar peu sucré sont délaissées au profit d'autres en donnant moins, mais d'une concentration en sucre plus élevée.

Les différences entre la température et l'humidité du sol et de l'air peuvent faire varier énormément cette concentration.

De même, la pluie, une forte rosée ou un traitement antiparasitaire qui mouille les fleurs les rendent sans intérêt pour les abeilles parce que leur nectar est dilué et leur pollen humide.

Expérimentez l'effet de la pulvérisation d'eau sucrée sur poirier ! On a pu constater une augmentation sensible du nombre des butineuses sur les arbres

traités ; des observations ont montré qu'il n'y avait pas augmentation des butineuses travaillant sur les fleurs ; les résultats obtenus vont à l'encontre de ceux que l'on recherchait. Il en est de même en ce qui concerne les substances attractives.

Par temps doux, les abeilles butinent activement, même jusqu'à plusieurs centaines de mètres de leur ruche. Mais par temps froid, celles qui sont dressées sur une source de nectar éloignée, restent inactives dans la ruche, alors que celles qui ont l'habitude de butiner à courte distance sortent tout de même.

Il n'est pas possible de déplacer des colonies à moins de 4 km de distance si l'on ne veut pas courir le risque de perdre des butineuses.

Lorsque les ruches ont été déplacées, les abeilles qui sortent travaillent normalement dès les premières minutes, mais elles ne s'éloignent que graduellement de la ruche pour s'habituer à leur nouveau paysage.

Pollinisation des vergers

Les anciens vergers qui tendent à disparaître de nos jours étaient généralement d'étendue restreinte, formés d'arbres de plusieurs variétés mélangées, qui ne fleurissaient pas tous en même temps. Un nombre suffisant de petits ruchers familiaux répartis dans le voisinage assuraient une bonne fécondation.

Depuis une dizaine d'années, de grands vergers nouveaux apparaissent où des surfaces importantes sont couvertes d'une seule et même variété ; souvent, ils sont créés en dehors du périmètre des anciens vergers, loin de tout rucher.

Afin que ces plantations modernes soient rentables, l'arboriculteur doit prendre garde à ce qu'il y ait suffisamment de bon pollen au moment voulu et assez d'abeilles pour transporter ce pollen.

Toutes les cultures de variétés autostériles doivent contenir au moins deux variétés en mélange. On considère que 1 pollinisateur pour 8 arbres à polliniser est un minimum.

M. Charles Favre, chef de la station d'arboriculture à Châteauneuf, a publié un excellent article concernant les variétés susceptibles de se polliniser et les mesures à prendre dès la plantation. (Paru dans le « Journal suisse d'Apiculture » de mars et avril 1976.)

On ne peut calculer exactement le nombre de ruches nécessaires à la pollinisation d'un verger, car cela dépend de toute une série de facteurs, la force des colonies, des conditions climatiques pendant la floraison, les miellées concurrentes en sont les principaux.

Certaines années, une colonie par hectare est plus que suffisante pour assurer une bonne récolte de fruits, alors que dans les cas défavorables, 4 ou 5 colonies ne suffisent pas.

On a constaté, au cours de certains printemps pluvieux, qu'une activité pollinisatrice massive des abeilles n'avait été possible que pendant une demi-journée, voire pendant 2 heures. Dans des cas pareils une forte densité d'abeilles, une dizaine de bonnes colonies par hectare permet tout de même une mise à fruits suffisante.

N'oublions pas qu'en général il suffit qu'une fleur sur 20 donne un fruit pour que la récolte soit abondante. L'arboriculteur qui ne possède pas autant d'abeilles peut toutefois obtenir une bonne fécondation même par printemps froid, s'il place les abeilles dans les conditions les plus favorables.

- Eviter que les abeilles s'habituent à une miellée concurrente, en les amenant d'un rucher éloigné juste au début de la floraison.
- Eviter les champs de dents-de-lion et de colza en fleur à proximité immédiate du verger.
- Eviter les traitements antiparasitaires, même fongicides, sur les arbres en fleur, car les abeilles ne butinent pas sur les fleurs mouillées.

- Répartir les ruches par petits groupes ou même isolément dans le verger à 50 ou 100 m d'intervalle pour que les abeilles aient un champ de travail plus restreint.
- Dans les cultures fruitières en haies, placer une ruche au moins dans chaque interligne car les abeilles suivent la rangée, mais ne la traversent que rarement.

Nos prédécesseurs pratiquaient l'apiculture stationnaire dans les vergers, mais les sources de nectar se sont tellement réduites depuis la modernisation de l'agriculture que cette façon de faire n'est plus rentable aujourd'hui.

D'autre part, dans les vergers modernes la lutte antiparasitaire doit être si poussée que les abeilles sont continuellement menacées d'intoxication.

Nos arboriculteurs se trouvent donc dans des conditions telles qu'ils ont avantage à faire polliniser leur verger par des abeilles amenées temporairement d'une autre localité. Dans bien des cas la location de ruches est la solution la plus simple.

L'arboriculteur y trouve un avantage si son verger est bien fécondé. Il est en droit d'exiger de l'apiculteur que les colonies louées soient actives, qu'elles soient emmenées en temps voulu et laissées sur place aussi longtemps que dure la floraison.

En contrepartie, il ne doit pas mettre en danger la santé des abeilles par des traitements antiparasitaires et veiller à ce qu'aucun dommage ne soit causé aux ruches pendant qu'elles sont sur son terrain. L'apiculteur a des droits et devoirs correspondants. Il a pour lui l'avantage de faire une récolte de miel.

Celle-ci ne doit cependant pas être surestimée. Nos arbres fruitiers sont d'assez mauvais producteurs de nectar. Par contre la récolte de pollen et la stimulation de la ponte profitent aux colonies.

L'apiculture pastorale dans les vergers, si elle s'intensifie, va soulever de nombreux problèmes juridiques et sanitaires. Pour éviter des déconvenues, une franche collaboration devra s'établir entre l'arboriculteur et les apiculteurs intéressés.

Un contrat type de location devra être élaboré et la pollinisation devra être organisée sur le plan régional.

Amédée Richard.

Apiculteurs romands !

Pour votre promenade annuelle de section, un seul but, une seule adresse :

RESTAURANT « GROTTO-BLENIO »

(110 places)

en pleine campagne dans le Val Blenio, Tessin. Possibilité de visite d'un important rucher de 80 colonies.

Se recommande : **Chiesa Almerio**, propriétaire et apiculteur, **6710 Loderio/Biasca**, tél. (092) 72 26 01.

A vendre 20 ruches suisses vides (3 quadruple) en bon état, ainsi que 15 ruchettes d'élevage.

S'adresser à Alfred Uldry, rue de la Lenda 17, Fribourg, tél. (037) 22 32 27 ou privé (037) 26 39 57.